

■ Communauté française | Enseignement

Jeu du foulard: l'école s'organise

► Comment prévenir sans inciter? Les pratiques varient selon les pays.

► Une brochure envoyée aux CPMS, puis aux enseignants. Une table ronde suivra.

De la prévention, mais sans incitation. Ainsi pourrait se résumer le principal écueil à surmonter lorsqu'il s'agit d'aborder la question du "jeu du foulard". Cette pratique d'étranglement menant à l'évanouissement et pouvant procurer des sensations corporelles intenses et des hallucinations, se propage parmi les jeunes, en Belgique et dans le monde.

Cette année, en Communauté française, plusieurs en sont décédés, ce qui a poussé la ministre de l'Enseignement à intervenir. Elle avait annoncé il y a quelques semaines, au Parlement, la diffusion prochaine d'une brochure dans les écoles. Intitulée "Les jeux dangereux, ce n'est pas du jeu!", elle vient d'être envoyée aux centres psycho-médico-sociaux (CPMS). Quinze jours plus tard, les directions d'écoles la recevront et, partant, l'ensemble des enseignants.

"Il est important de laisser le temps aux professionnels des CPMS de prendre connaissance du contenu de la brochure avant qu'ils ne doivent répondre aux questions des profs", explique-t-on au cabinet de Marie-Dominique Simonet (CDH).

C'est que, sur une question si délicate, il n'est pas question de laisser seuls les adultes qui côtoient au jour le jour les élèves. Un encadrement professionnel s'impose. Le fait de parler du "jeu du foulard", et des jeux dangereux en général, peut, en effet, parfois se révéler davantage incitatif que préventif.

À l'instar de l'interdiction de fumer, illustre-t-on au cabinet. La ministre se veut donc très prudente. La brochure distribuée dans les écoles n'est d'ailleurs pas censée atterrir dans les mains des ados. Elle est destinée aux adultes, de préférence encadrés par des professionnels. Cette brochure fraîchement éditée par l'ASBL Chousingha, créée par José Fernandez, le papa d'une victime du "jeu", est néanmoins disponible sur le site de l'association⁽¹⁾.

D'une manière très pédagogique, elle définit ce que sont les jeux dangereux, quelles sont leurs conséquences et comment reconnaître les signes d'alertes. La Communauté française choisit donc une démarche éducative sobre et prudente, là où dans d'autres pays, les campagnes d'information n'hésitent pas à montrer des scènes de "jeu" très explicites, des images sensationnelles, des séquences corporelles. "C'est le cas des pays anglo-saxons comme le Canada et les Etats-Unis", explique un conseiller de la ministre qui a récemment pris part à un colloque sur le sujet à Paris.

"Le risque, c'est de donner ainsi le mode d'emploi du jeu, le goût, l'envie. En France, on s'est étonné que nous ne nous soyons pas précipités", après les événements tragiques qui se sont déroulés. "M. Fernan-



Les jeux dangereux fleurissent: il y a celui du foulard, mais aussi le "happy slapping" qui consiste à filmer une agression à l'aide d'un GSM.

dez a certes mobilisé les acteurs sur cette question, mais il laisse faire les professionnels. Nous n'avons pas la bonne solution. Nous la cherchons. En parler avec un jeune peut provoquer le comportement. Plusieurs témoins l'ont souligné à Paris. Mais aborder la question permettra peut-être aussi au jeune de s'exprimer plus facilement. Il est vraiment difficile d'évaluer

l'impact d'une campagne de prévention. Par contre, ce qui est faisable, c'est de faire comprendre aux gens que cela arrive – et pas seulement aux autres – et de leur montrer comment on peut détecter les signes de telles pratiques. Il ne faut pas être alarmiste, mais éducatif, et renvoyer vers les professionnels." La brochure distribuée dans les écoles

constitue la première étape de cette démarche éducative. La suite ne sera enclenchée qu'au terme d'une table ronde réunissant, autour de la ministre de l'Enseignement mais aussi de ses homologues de l'Aide à la jeunesse et de la Santé, professionnels des centres PMS, pédopsychiatres ainsi que parents d'enfants victimes ou témoins du jeu. Afin

Épingle

Des signes d'alerte

► **Avertissements.** La brochure "Les jeux dangereux, ce n'est pas du jeu" explique aux adultes comment reconnaître les signes d'alertes à un stade précoce, même si ceux-ci ne signifient pas obligatoirement que le jeune pratique ce type de jeu. Il y a ainsi des signes physiques: marques rouges autour du cou, hématomes ou frottements, joues rouges, maux de têtes violents et répétés, troubles de la vision, bourdonnements ou sifflements d'oreilles, fatigue excessive, manque de concentration, absences, distraction. L'on peut aussi percevoir des signes comportementaux: présence permanente d'un foulard, écharpe, corde, ceinture ou lien quelconque auprès du jeune. Mais aussi de l'agressivité inhabituelle, violence verbale et physique, isolement, repli sur soi et questions posées par l'enfant autour de la strangulation ou sur l'évanouissement. (L.G.)

de tenter de déterminer jusqu'où aller dans la prévention sans aller trop loin, et comment le faire.

Laurent Gérard

→ (1) www.chousingha.be

La brochure décrit notamment les signes physiques et comportementaux qui peuvent indiquer une pratique à risque.

Court-Saint-Etienne

La terre a (encore) tremblé samedi matin

Un nouveau tremblement de terre a secoué le centre du Brabant wallon samedi matin. La secousse précédente avait été ressentie le 5 septembre dernier. Les tremblements de terre dans cette zone du Brabant wallon sont fréquents. Depuis le mois de juillet 2008, la région de Court-Saint-Etienne a ainsi enregistré plus d'une centaine de séismes, dont le plus fort a atteint 3.3 sur l'échelle ouverte de Richter.

Cette fois, samedi matin donc, l'Observatoire de Belgique a enregistré le tremblement de terre à 7h50. Il a atteint une magnitude de 2.5 et l'épicentre a été localisé à Court-Saint-Etienne.

La secousse a d'abord été perçue comme un grondement sourd. (D'après Belga)

Monoxyde de carbone Gare aux intoxications

Un homme originaire de Hamme, un célibataire de 43 ans, est décédé dans son habitation, dans la nuit de samedi, à la suite d'une intoxication au CO. Par ailleurs, à Oostakker (Gand), une maman et ses deux enfants, âgés de 3 et 5 ans, ont été hospitalisés à la suite de symptômes d'intoxication au même monoxyde de carbone. Un enfant est sérieusement atteint. Ils ont ressenti des douleurs musculaires et à la tête alors qu'ils prenaient leur bain. (D'après Belga)

Prison de Namur Double évadé dimanche

Deux prisonniers, considérés comme relativement dangereux, se sont évadés dimanche vers 18h45, de la prison de Namur. Ils ont pris en otage un agent pénitentiaire, qui a été relâché dans l'établissement avant que les deux intéressés ne disparaissent. Le Parquet de Namur ignore si les deux évadés ont bénéficié d'une aide extérieure. La police de Namur s'active néanmoins à les rechercher, accompagnée de chiens pisteurs. (Belga)

Politique

Rik Vannieuwenhuysse-Remmery, déçu, quitte l'Open VLD

Et un "Bekende Vlaming" de moins en politique, un... On a appris samedi que Rik Vannieuwenhuysse-Remmery quittait l'Open VLD, déçu parce qu'"il n'a jamais eu le sentiment d'avoir écouté dans le parti". Rik Vannieuwenhuysse, c'est cet ex-gérant de la société Remmery sise à Ledegem qui avait été la cible de menaces pour avoir refusé de licencier sa salariée voilée Naïma Amzil. Cela lui avait valu la sympathie d'une frange de l'opinion et il avait même été reçu par le Roi. Fleurant un potentiel succès électoral, les libéraux flamands l'avaient accueilli sur la liste de l'Open VLD lors des élections régionales. Il avait fait obtenu 5094 voix de préférence mais pas la reconnaissance du parti. "Je choisis mon avenir ailleurs. Si je prends les bonnes décisions, je pourrai atteindre quelque chose. Mais pas en politique", a-t-il expliqué, dépité, au "Standaard". C.Le

■ Région wallonne | Permis

Urbanisation, on reporte!

Le jusqu'au-boutisme manifesté dans ses dernières semaines par le gouvernement wallon précédent en politique d'aménagement du territoire n'a décidément pas fini de faire des vagues, singulièrement dans l'exécution du tardif et contesté décret "Resa ter". On savait déjà qu'un gros arrêté pris dans sa foulée le 18 juin dernier par l'exécutif PS-CDH sortant a connu fortunes diverses: le 27 août, le nouveau gouvernement Olivier décidait, d'une part, d'en reporter au 1^{er} mai prochain les dispositifs relatifs à la performance énergétique des bâtiments; et, d'autre part, d'appliquer immédiatement, notamment, les dispositions relatives aux permis d'urbanisme. Toutefois, pour celles-ci, eu égard à diverses difficultés, le successeur d'André Antoine (CDH), Philippe Henry (Ecolo), a recommandé depuis "de la souplesse", qu'il va formaliser début janvier en circulaire ("La Libre" du 9/12).

S'ajoute désormais le cas des permis d'urbanisation – à ne pas confondre avec ceux susdits d'urbanisme (le Conseil d'Etat, en vain, dénonça les risques de confusion). L'urbanisme, ce fut le permis de bâtir; l'urbanisation, c'est la refonte du permis de lotir. Toujours en application du "Resa ter", le précédent exécutif adopta un arrêté cette fois le 30 juin 2009 (au "Moniteur" du 22/9), avec application à ce 1^{er} janvier 2010. Des acteurs de terrain (architectes, notaires, etc.) lui ayant manifesté leurs problèmes, le ministre Henry vient de décider de reporter la réforme au 1^{er} septembre 2010. Histoire, dit-il, de l'accompagner "de mesures concrètes adéquates", ainsi en matière d'information... P.P.

■ Religion | Décès

Schillebeeckx, théologien au (trop) grand franc-parler

► Le plus éminent théologien néerlandophone a marqué l'Eglise de l'après-guerre et particulièrement la révolution conciliaire.

Le théologien dominicain flamand Edward Schillebeeckx, qui est décédé à quelques heures de Noël à Nimègue (Pays-Bas) à l'âge de 95 ans, joua un rôle majeur dans le renouveau de l'Eglise catholique et dans son rapprochement avec la société.

Né en 1914 à Anvers comme 6^e enfant d'une famille de 12, il était entré chez les dominicains plutôt que les jésuites chez lesquels il avait pourtant reçu une formation d'humanités classiques. Mais cette dernière semblait bien trop stricte à ses yeux et c'est pourquoi il rejoignit l'Ordre des prêcheurs plutôt que la Compagnie de Jésus, contrairement à l'un de ses frères aînés. Formé à Louvain, Edward Schillebeeckx fut ordonné prêtre en 1941. De 1945 à 1947, après avoir été initié au thomisme, il

avait poursuivi ses études à Paris, à l'Ecole pratique des hautes études ainsi qu'au Saulchoir, aux côtés de Marie-Dominique Chenu et Yves Congar qui allaient aussi marquer la théologie dans la seconde moitié du siècle. Nommé professeur de théologie dogmatique en 1958, il fit montre d'un esprit très ouvert. Dans son discours inaugural, "A la recherche d'un Dieu vivant", il se prononça en faveur d'une théologie qui partait du dogme mais où l'expérience humaine avait aussi sa place.

Le grand tournant de sa vie se situa à Vatican II. Associé de très près à la préparation de l'événement, ce Flamand d'origine devint le principal conseiller de la Conférence épiscopale catholique des Pays-Bas, considéré bientôt comme "la voix théologique du catholicisme néer-

landais". Nommé ensuite expert au concile, ce spécialiste de la Révélation fut l'un des principaux rédacteurs de la Constitution "Dei Verbum" aux côtés de Karl Rahner et d'un certain Josef Ratzinger.

Convaincu que la théologie devait être "médiatisée" au sens propre du terme, il avait lancé une revue visant à relier les grandes interrogations philosophico-religieuses aux problématiques de l'heure. Dans le même état d'esprit, il fut à la base au lendemain du concile avec Rahner et Congar, mais aussi Hans Küng, de la revue internationale "Concilium".

Si ses travaux sur les relations entre la foi et la culture firent froncer certains sourcils romains, il se fit crosser pour ses plaidoyers visant à conférer plus de

place aux laïcs et aux femmes dans l'Eglise. En 1986, une lettre du cardinal Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le rappela à l'ordre et on en vint à émettre des doutes sur ses écrits. Mais Schillebeeckx, grand animateur de Vatican II ne fut jamais condamné, même s'il poussa la provocation jusqu'à traiter Jean-Paul II d'"autocrate issu d'un pays qui n'avait connu ni les Lumières ni la Révolution française"... Cela ne l'empêcha pas de titrer un de ses ouvrages: "Je suis un théologien heureux".

Il est vrai qu'à ses yeux, la vérité était vraiment plurielle. Un chapellet d'audaces qui lui coûtèrent sans nul doute l'une ou l'autre distinction romaine de haut vol.

Christian Laporte

CHAQUE ANNÉE,
NOUS TRANSFORMONS VOS DONS EN :

- 40.000 NUITÉES POUR LES SANS-ABRI
- 65.000 REPAS CHAUDS
- UN SUIVI SOCIAL POUR 1.000 FAMILLES

DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS
DANS L'UN DE NOS 800 CONTENEURS.
POUR LES LOCALISER :
WWW.PETITSRIENS.BE



LES PETITS RIENS,
ET LA VIE REPREND.

Compte 000-0190263-46

Les Petits Riens asbl - 101 Rue Américaine - 1050 Bruxelles - 02/537.30.26.